

PROCES VERBAL du 6 septembre 2022

Présents :

Mmes Viviane DUVAL, Christine LEGUET
Mrs Sébastien BATAILLE, Jean-Luc LAMOUREUX, Dominique SAINT AVIT, Adrien EYMERI, Nicolas MONNEREAU.

Absents excusés:

Mmes Nelly BENEDICK, Geneviève MOULINIER, Colette STELLJES, Frédéric MAGNE.

Pouvoirs :

Mme Nelly BENEDICK donne pouvoir à Mme Viviane DUVAL,
Mme Colette STELLJES donne pouvoir à J.Luc LAMOUREUX,
Mme Geneviève MOULINIER donne pouvoir à Adrien EYMERI,
Mr Frédéric MAGNE donne pouvoir à Dominique SAINT AVIT.

Secrétaire de séance : Mme Christine LEGUET

Ordre du jour :

Délibération création poste accroissement temporaire du besoin,
Délibération rétrocession de l'éclairage du camping à la Commune,
Délibération sur la décision à prendre suite à l'étude de zonage d'assainissement,
Délibération sur la convention de mise à disposition d'un agent SIRP pour la pause méridienne,
Délibération de versement d'une subvention complémentaire pour le comité des fêtes,
Délibération nouveau tableau des élus, désignation d'un nouveau délégué du SIRP.

Le quorum est atteint. La séance débute à 20 h 34.

Le dernier compte rendu est approuvé par tous les élus présents et représentés.

➤ **Délibération portant sur la création d'un poste d'accroissement temporaire d'activité n°2022-174**

Une A.E.S.H. non prise en charge par l'Éducation Nationale pendant la pause méridienne doit être indemnisée par la collectivité, à hauteur de 1 h 15 par jour, sur 3 jours par semaine, jusqu'au 08 juillet 2023, pour une quotité de 3,26/35^{ème}, temps de travail annualisé sur la période scolaire.

Les membres du Conseil se prononcent POUR à l'unanimité.

➤ **Délibération sur la rétrocession de l'éclairage du camping à la Commune**

Cette délibération est caduque et retirée de l'ordre du jour.

➤ **Délibération sur la décision à prendre en matière de zonage d'assainissement 2022-175**

L'assainissement collectif entraînerait une dépense évaluée entre 790 000 € HT et 1 700 000€ HT, pour les extensions, et des coûts de raccordements de 12 500 € à 13 250 € HT pour les usagers.

Après débat, les élus décident à l'unanimité de maintenir un assainissement non collectif.

➤ **Délibération sur la convention de mise à disposition d'un agent du SIRP pour la pause méridienne 2022-178**

Une nouvelle organisation du service de cantine de l'école, avec l'accueil de 27 enfants en petite section, nécessite le recours à du personnel complémentaire durant la pause méridienne. Une mise à disposition de son personnel est proposée et validée par le SIRP.

Les élus votent POUR à l'unanimité.

➤ **Délibération de versement d'une subvention complémentaire pour le comité des fêtes**

Cette délibération est sans objet, les membres du Conseil la retirent de l'ordre du jour.

➤ **Délibération du nouveau tableau des élus/désignation d'un nouveau délégué au SIRP no 2022-179**

La démission de Mme BRUVRY Danielle en date du 23 août 2022 entraîne l'élaboration d'un nouveau tableau transmis en Sous-Préfecture le 25 août 2022.

Les délégations occupées par Mme BRUVRY doivent être réaffectées.

Délégué du SIRP Flaujagues-Mouliets :

Candidate : Mme DUVAL Viviane, désignée à l'unanimité,

Délégué de l'AIPS :

Candidate : Mme STELLJES Colette, désignée à l'unanimité,

Délégué du CNAS :

Candidate : Mme STELLJES Colette, désignée à l'unanimité.

La séance est levée à 22 h.